



## EUROPEAN UNION

### **Conseil permanent de l'OSCE N°1563 Vienne, le 7 mai 2026**

## **Déclaration de l'Union européenne en réponse à la question d'actualité concernant les dangers de la distorsion et de la négation de la Shoah**

L'Union européenne remercie les Etats-Unis d'attirer l'attention du Conseil permanent sur les dangers de la distorsion et de la négation de la Shoah, à l'occasion de l'anniversaire de la fin de la Seconde guerre mondiale, qui a également mis fin à la Shoah.

En tant que partenaire international de l'IHRA, l'UE est mobilisée contre toutes les formes d'antisémitisme, y compris les tentatives de légitimer, de justifier, de banaliser ou de nier la Shoah. Les institutions européennes et les États membres de l'UE combattent ces phénomènes en mettant en œuvre la Stratégie de l'UE contre le racisme (adoptée en 2026) et la Stratégie de l'Union européenne de lutte contre l'antisémitisme et de soutien à la vie juive (adoptée en 2021), ainsi que les stratégies et plans d'action nationaux, sans oublier nos législations sur les services numériques qui visent à limiter la diffusion de contenus illicites en ligne, y compris les incitations à la haine ou à la violence et les tentatives de distorsion de la mémoire de la Shoah.

Alors qu'il y a 80 ans les responsables nazis étaient jugés à Nuremberg, le danger de négation ou de distorsion de la Shoah persiste, parmi d'autres manipulations de la mémoire historique à des fins de propagande. A ce titre, l'UE condamne fermement les tentatives de la Russie de justifier sa guerre d'agression contre l'Ukraine par une invocation mensongère de la lutte contre le nazisme. Nous condamnons tout autant l'utilisation inexacte et inappropriée du terme de « dénazification ». Une telle

distorsion érode notre compréhension de la Shoah, insulte la mémoire des victimes et des survivants et mine les principes démocratiques.

Alors qu'il reste moins de 200 000 survivants de l'Holocauste pour témoigner des horreurs qu'ils ont endurées, ces évolutions rappellent, outre notre devoir de mémoire, le devoir de vigilance et d'action les plus résolus contre toutes les formes d'antisémitisme, de haine et de discrimination.

Nous soutenons ainsi les engagements et l'action que l'OSCE et ses institutions autonomes ont développé au fil des années en matière de lutte contre l'antisémitisme, contre toutes les formes d'intolérance et de discrimination, au titre de la promotion de l'Etat de droit et du respect universel des droits de l'Homme et des libertés fondamentales. A ce titre, nous saluons le travail du BIDDH de suivi de crimes de haine et le développement de divers outils pratiques pour combattre ce fléau.

Nous saluons également la priorité accordée par la présidence suisse à la lutte contre l'intolérance et la discrimination et la tenue de la conférence sur la lutte contre l'antisémitisme dans la région de l'OSCE à Saint-Gall en février 2026.

L'UE réitère ses engagements pour que la mémoire de la Shoah et de toutes les victimes ne soit jamais oubliée ou déformée, qu'elle continue de vivre en nous et qu'à notre tour, nous la transmettions, pour nous construire un monde de paix, respectueux de tous et pouvoir dire ensemble : « Plus jamais ça ».

*L'Albanie, l'Andorre, la Bosnie-Herzégovine, l'Islande, la République de Moldavie, le Monténégro, la Macédoine du Nord, la Norvège, Saint-Marin, et l'Ukraine se joignent à cette déclaration.*